



Communiqué de presse, mardi 5 septembre 2023

Bioparc Conservation rejoint le plus grand réseau de protection de la nature : l'UICN !

- Union Internationale pour la Conservation de la Nature -

Cette année, Bioparc Conservation, le fonds de dotation du Bioparc de Doué-la-Fontaine (49) est devenu membre de l'UICN. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, qui fête ses 75 ans d'existence, regroupe plus de 1400 organisations membres et 18 000 experts internationaux, en faisant le plus vaste et diversifié réseau environnemental du monde. Elle établit notamment l'inventaire mondial de l'état de conservation global des espèces végétales et animales, selon leur risque d'extinction : la liste rouge de l'UICN.



Grâce à son implication depuis plusieurs décennies pour la conservation des espèces menacées dans leur milieu naturel, Bioparc Conservation avait de nombreux arguments pour devenir membre de cette organisation. En effet, en plus de sa riche expérience dans la mise en place de solutions durables pour la cohabitation Homme-Animal, le Bioparc et sa fondation ont soutenu depuis 2001 plus de 90 ONG à travers le monde et versé 3 630 000 €.

[Devenir membre de l'UICN, c'est rejoindre le plus grand réseau mondial de protection de la nature](#)

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales, les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses sur la conservation. Sa taille lui permet de jouer le rôle d'incubateur et de référentiel fiable de bonnes pratiques, d'outils et de normes internationales. L'UICN offre un espace neutre où diverses parties prenantes – gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, organisations de peuples autochtones, organisations caritatives et autres – peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions pour lutter contre les défis environnementaux et obtenir un développement durable.

Travaillant de concert avec de nombreux partenaires et soutiens, l'UICN met en œuvre un portefeuille vaste et divers de projets liés à la conservation dans le monde. Associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel des communautés locales, ces projets visent à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

En devenant membre de l'UICN, Bioparc Conservation pourra ainsi faire entendre sa voix lors de la prise de décisions pour la protection des habitats d'espèces menacées, et amplifier sa collaboration avec les professionnels du monde entier, partageant une vision commune : « un monde juste qui valorise et conserve la nature ».

Nature 2030, le plan de travail de l'UICN pour la réalisation d'un monde juste

Le Programme Nature 2030 est le plan de travail de l'UICN pour réaliser sa vision d'un monde juste qui valorise et préserve la nature. Résultat de nombreuses années de délibérations au sein de l'Union, ce programme définit pour la première fois les ambitions de l'UICN sur une période de 10 ans. Il constitue un appel à la mobilisation de ses Membres, Commissions et Secrétariat, sur 5 sujets prioritaires : l'Humanité, les terres, l'eau, le climat, les océans. Des thèmes fondamentaux, prolongements de l'engagement du Bioparc depuis des décennies et voies d'un futur de coexistence.

Pour découvrir le Programme Nature 2030 : <https://www.iucn.org/fr/nature-2030>



Toutes les informations sur l'UICN : <https://www.iucn.org/fr>

Crédits photos :

Flamants du Chili lors de leur décompte sur les côtes péruviennes @Heinz Plenge (Projet Tu Tierra)

Girafes du Niger dans une zone reboisée par la technique des sillons @Association de Sauvegarde des Girafes du Niger



Pour toute demande d'information, reportage ou photo, merci de contacter :

Aurélie Guerry - Responsable des relations presse au 06 28 19 10 65

ou par mail aguerry@bioparc-zoo.fr

Bioparc de Doué-la-Fontaine, 103 Rue de Cholet – 49700 Doué-la-Fontaine

www.bioparc-zoo.fr